

ADMISSION PASSERELLES BACHELIER — ÉTUDIANT-ES EXTERNES À L'ESA SAINT-LUC

CONDITIONS D'ACCÈS POUR UNE ADMISSION EN BACHELIER

Il faut avoir réussi une première année d'étude avec 60 crédits minimum, dans le domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace.

NB : Même si vous n'avez pas encore validé tous vos crédits au moment d'introduire la demande, vous devez respecter les délais mentionnés.

PROCÉDURE POUR UNE ADMISSION EN BACHELIER :

1. DU 18 AOUT AU 21 AOÛT 2025 — Pré-inscription administrative en ligne *via* le lien disponible sur le site de l'ESA. Le lien vers la plateforme administrative d'inscription en ligne sera effectif à partir du 5 septembre. Vous devrez notamment justifier chaque année depuis l'obtention du diplôme du secondaire jusqu'à fin juin 2025 et fournir un certain nombre de documents obligatoires pouvant mettre plusieurs semaines à vous être délivrés. Vous trouverez la liste des documents obligatoires à la page suivante.

La pré-inscription comprend également un formulaire de candidature à compléter (en page 3 de ce document) et une lettre de motivation à uploader.

Seuls les dossiers COMPLETS seront traités et donc, admissibles.

NB : N'oubliez pas de soumettre votre dossier une fois celui-ci complet, si le dossier n'est pas soumis, il ne sera pas étudié.

2. LE 21 AOÛT 2025 — Avis sur dossier et envoi des horaires de passage pour les entretiens de motivation. Si votre pré-inscription administrative est complète et valide vous recevrez *via* l'adresse mail indiquée dans le formulaire, votre horaire d'entretien de motivation.

Les entretiens auront lieu :

- Le 28 août pour Architecture d'Intérieur, Graphisme et Bande-Dessinée Editions
- Le 1 septembre pour Dessin et Technologie en Architecture
- Le 1 septembre pour Création d'Intérieurs, Arts Numériques, Illustration et Publicité

*NB : Vous devrez apporter, pour l'entretien de motivation, un **descriptif détaillé des cours suivis lors de vos études précédentes** afin que les professeur-es et membres du jury définissent les éventuels crédits complémentaires qui vous seraient alloués.*

3. AOUT/ SEPTEMBRE 2025 — Résultats après entretien de motivation

- Le 29 août pour Architecture d'Intérieur, Graphisme et Bande-Dessinée Editions
- Le 5 septembre pour Dessin et Technologie en Architecture, Création d'Intérieurs, Arts Numériques, Illustration et Publicité

Si vous obtenez un avis favorable suite à l'entretien de motivation, un rendez-vous administratif vous sera communiqué afin de finaliser votre inscription définitive.

4. DU 15 SEPTEMBRE AU 26 SEPTEMBRE 2025 — Inscription définitive

Vous devrez vous rendre en personne à l'ESA Saint-Luc, au rendez-vous fixé, avec les documents demandés.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À UPLOADER EN LIGNE ENTRE LE 18 ET LE 21 AOÛT 2025

- un scan (recto/verso) de la carte d'identité valide
- un extrait d'acte de naissance
Attention, pour les Français-es, l'obtention de ce document se fait à la mairie de votre ville de naissance, il peut mettre plusieurs semaines à vous être délivré.
- Une photo d'identité récente
- Le diplôme du secondaire (CESS ou Baccalauréat **et** relevé de notes ou tout autre diplôme du secondaire)
 - **Pour les candidat-es ayant été diplômé-es du secondaire hors de Belgique** : équivalence du diplôme ou preuve de l'envoi ou du dépôt du dossier au Service des Équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles : <http://www.equivalences.cfwb.be>

Cette procédure est obligatoire pour TOUS-TES les étudiant-es qui ont obtenu un bac ou un diplôme du secondaire à l'étranger. Nous vous conseillons vivement d'entamer cette démarche le plus vite possible puisque vous êtes déjà diplômé-es et que les délais sont très longs.
N.B. N'ENVOYEZ JAMAIS LE RELEVÉ DE NOTES ORIGINAL du BAC au Service des Équivalences, faites-en une copie conforme selon les modalités expliquées sur le site des Équivalences.

- Le relevé de notes daté, signé, cacheté de votre première année d'études supérieures
- Les attestations justifiant TOUTES les activités depuis l'obtention du diplôme secondaire jusqu'à votre inscription à l'ESA. Il faut justifier les mois de Septembre à Juin sur TOUTES les années après le secondaire.
 - **Si études supérieures** : les relevés de notes datés, signés, cachetés. Attention : les attestations de fréquentation "simple" ou "certificats de scolarité" ne sont PAS VALABLES.
 - **Si travail** : les contrats de travail détaillés avec dates d'entrée et de sortie et le nombre d'heures effectuées par semaine et les fiches de paie (vous devez vous justifier à raison de 35h par semaine).
 - **Si voyage** : billets d'avion, attestation de séjour linguistique ou tout autre document daté prouvant le déplacement
 - **Si demandeur·euse d'emploi (en Belgique)** :
 - **Actiris** : obtenez « *l'attestation d'inscription comme demandeur d'emploi – Après études A 23 J* » et demandez à l'ONEM une attestation.
 - **Forem** : obtenez « *l'attestation d'inscription comme demandeur d'emploi – Après études A 23 6* » et demandez à l'ORBEM une attestation.
 - **Si chômeur·euse** :
 - attestation de l'ONEM ou de l'ORBEM (en Belgique)
 - attestation de France Travail (en France)
- la preuve de paiement des frais de dossier : 50 € (non remboursables en cas de désistement ou d'abandon ou de délai dépassé pour la soumission du dossier en ligne, et déduits des frais d'inscription en cas de réussite)

Pour les candidat-es ayant déjà étudié en Belgique, ajouter :

- L'attestation de non solde/non dette à demander aux école(s) supérieure(s) fréquentée(s) en Belgique attestant que vous n'avez aucune dette envers elle(s)
- L'attestation du bilan de santé à demander à la dernière école supérieure fréquentée en Belgique (pas de certificat médical du médecin de famille ou autre)

Pour les étudiants étrangers dont les parents habitent en Belgique :

- Une composition de famille récente (moins d'1 mois) - selon la commune ce document est délivré gratuitement si spécifié qu'il est destiné à une école

ESA St-Luc Bxl – INSCRIPTION BACHELIER – Passerelle 2025/2026

Dossier proposé le : / /2025

Formulaire de candidature à uploader sur la plateforme en ligne entre le **18 et le 21 août 2025**.

Les parties surlignées en jaunes sont réservées au jury qui les remplira après l'entretien de motivation.

NOM Prénom du/de la candidat·e :

Coordonnées : @ :

Tél : +

Cursus souhaité par le·a candidat·e :

Cursus et année proposés par le jury :

PARCOURS DU/DE LA CANDIDAT·E

Exemples : Arts Plastique 1 + nom de l'établissement OU Emploi OU chômage OU Voyage à l'étranger

2024/25 :

2023/24 :

2022/21 :

2021/20 :

2020/19 :

PARTIE RÉSERVÉE AU JURY

AVIS DU JURY :

(Barrer la mention inutile)

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

DISPENSE(S) :

CRÉDIT(S) COMPLÉMENTAIRE(S) :

REMARQUE(S) :

DATE :

NOMS Prénoms & signatures des membres du Jury :